



**lundi, 06. Mars 2017**

**SOMMAIRE** Cliquez sur les titres pour lire les articles

<b>Marché &amp; Economie.....</b>	<b>2</b>
<i>Bourse internationale du tourisme : L'Algérie présente à Berlin .....</i>	<i>2</i>
<i>Le Directeur de la Pêche : « Booster l'aquaculture » .....</i>	<i>2</i>
<i>Méditerranée : Le défi de l'agriculture numérique .....</i>	<i>3</i>
<i>Prix à l'importation : Tendances disparates.....</i>	<i>4</i>
<i>Généralisation du paiement électronique : Effective dans les 18 prochains mois.....</i>	<i>5</i>
<b>Commerce .....</b>	<b>5</b>
<i>Paiement électronique des factures : Sonelgaz lance le service .....</i>	<i>5</i>
<i>Vitrages des rames de tramway : CITAL annonce la fabrication en Algérie .....</i>	<i>6</i>
<b>Régions.....</b>	<b>7</b>
<i>Des investissements lourds pour faire d'Annaba un pôle d'excellence de la sidérurgie .....</i>	<i>7</i>



**CCI ALGÉRO-FRANÇAISE**

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malglaive

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

[cciaf@cciaf.org](mailto:cciaf@cciaf.org)

[www.cciaf.org](http://www.cciaf.org)

**NOS EVENEMENTS SUR**

**[WWW.CCIAF.ORG](http://WWW.CCIAF.ORG)**

### Bourse internationale du tourisme : L'Algérie présente à Berlin

**Source : El Moudjahid**

L'Algérie sera représentée par l'Office national du tourisme (ONT) à la 51e édition de la Bourse internationale du tourisme prévue à Berlin (Allemagne) du 8 au 12 mars. Cette participation vise à "mettre en avant les atouts touristiques de l'Algérie et la richesse de son patrimoine à travers des films, des photos et des brochures", mais aussi à "informer sur les opportunités d'investissement offertes" dans le pays, a précisé l'ONT dans un communiqué rendu public hier.

Cette participation entre dans le cadre de "la mise en œuvre de la stratégie de développement du tourisme en Algérie au titre du Schéma directeur d'aménagement touristique à l'horizon 2030 (SDAT 2030) qui vise à promouvoir la destination touristique nationale".

Le stand algérien réunira "des représentants d'établissements hôteliers et touristiques qui pourront exposer et promouvoir leurs produits et rencontrer des opérateurs étrangers", a précisé la même source.

Des artisans animeront des ateliers tout au long du Salon pour faire connaître une facette du patrimoine culturel algérien.

La Bourse internationale du tourisme de Berlin est l'un des plus importants Salons du tourisme dans le monde qui offre aux opérateurs l'opportunité d'échanger leurs expériences et expertises et de découvrir les opportunités d'investissement offertes dans le secteur.

### Le Directeur de la Pêche : « Booster l'aquaculture »

**Source : El Moudjahid**

Les principaux atouts et défis de l'économie de la pêche et de l'aquaculture en Algérie, le plan «Aquapêche Algérie», le bilan de 2016 et l'objectif assigné pour 2017, les raisons de la cherté du poisson, la pêche du thon rouge, la reprise de la pêche du corail... ce sont-là autant de questions évoquées, hier au Forum Économie d'El Moudjahid.

Lors de son intervention, le DG de la pêche et de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Taha Hammouche, a de prime abord souligné le fait que le secteur de la pêche se doit de contribuer à cet effort constant «de diversification de l'économie nationale». Il soutient haut et fort que «la pêche se doit donc de participer à la croissance économique, à travers une offre de produits variés et la création d'emplois». Il faut dire que la production nationale annuelle en ressources halieutiques est chiffrée actuellement à 100.000 tonnes. Cela dit, l'objectif est de doubler cette production pour atteindre les 200.000 tonnes par an. «Quand on sait que la ressource est limitée en Méditerranée, les 100.000 tonnes, on doit aller les chercher dans l'aquaculture», déclare l'orateur qui rappelle que la tendance mondiale d'aujourd'hui reste le développement de l'investissement de l'aquaculture. En effet, il faut savoir que dans le monde, pour tout poisson pêché, il y a un poisson issu de l'élevage. Ce qui n'est pas le cas de l'Algérie où nous avons 100.000 tonnes de poissons pêchés et un peu plus de 2.000 tonnes issus de l'élevage. «Nous comptons booster l'aquaculture en vue d'atteindre les 200.000 tonnes», dit-il.

Il est question également d'un autre objectif tout aussi important, en l'occurrence la préservation des 80.000 postes d'emploi. Il faut bien comprendre qu'on parle de «préservation», parce que dans le contexte actuel, la tendance est à la baisse en Méditerranée. Cependant, que les professionnels se rassurent. «En Algérie, nous réussissons à maintenir le même niveau de production chaque année, ce qui est vraiment une prouesse en soi. En somme, tous les efforts vont être dirigés vers la préservation de cette ressource, de la pêche et, de là, à la préservation des postes d'emploi», ajoute-t-il.

### **Aquaculture : création de 40.000 emplois**

Remarque importante à mettre en relief également, dans le secteur des investissements, il est prévu la création de 40.000 emplois dans le domaine de l'aquaculture. Le chiffre d'affaires réalisé aujourd'hui est d'environ 50 milliards DA. Le secteur ambitionne de doubler cela, à moyen terme, et mobiliser 100 milliards de dinars pour l'investissement productif. Conformément au nouveau modèle économique, il s'agit principalement d'un investissement privé, que ce soit sur fonds propre ou à travers des financements bancaires. S'exprimant ensuite au sujet des principales réalisations de l'année écoulée, le conférencier signale la réception de cinq infrastructures portuaires sur les dix actuelles, portant le nombre d'infrastructures dédiées à la pêche de 44 ports. Figurent donc parmi les réalisations concrétisées en 2016, la poursuite de la concrétisation du programme d'urgence portuaire, la poursuite de la généralisation du dispositif relatif à la médecine du travail qui a permis d'enregistrer plus de 55.000 consultations médicales au profit des professionnels de la pêche et le lancement d'un nouveau dispositif relatif à l'assurance des personnes au profit des marins-pêcheurs, soutenu à hauteur de 80%. S'attardant sur la question du renforcement de

l'organisation et de l'amélioration des conditions socio-économiques des professionnels, le conférencier a indiqué que la révision et la promulgation des textes relatifs à l'organisation de la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture font partie de trois autres actions tout aussi importantes les unes que les autres. Il s'agit, entre autres, de l'organisation du Salon économique régional Ouest du développement de la pêche et de l'aquaculture, au niveau de la wilaya d'Aïn Témouchent, de la préparation du Salon régional Centre, prévu à Boumerdès en mai 2017, ainsi que du lancement des préparatifs de la septième édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture, qui se déroulera du 9 au 11 novembre 2017, à Oran.

### **Pêche du thon rouge, le quota de l'Algérie augmenté**

Pour ce qui est de l'aquaculture, le conférencier relève la création de pas moins de 29 nouvelles zones d'activité aquacoles prioritaires identifiées, portant ainsi les zones d'activité aquacole à 85 zones et à 6 nouveaux projets d'aquaculture, ce qui fait un total de 25 projets réalisés en production. Il existe également 120 projets d'aquaculture validés et qui sont en cours de procédure au niveau des circuits bancaires pour le financement et la concrétisation. On compte également 10 millions d'alevins produits pour l'ensemencement de 55 barrages et de plans d'eau, 100 millions de crevettes d'eau de merensemencées au niveau du littoral de la wilaya d'Annaba, 55 concessions de pêche continentale attribuées au niveau des barrages, 13.000 bassins d'irrigation recensés pour ensemencement, dans le cadre de l'intégration de la pisciculture à l'agriculture. En somme, tous ces points cités et tant d'autres font partie de l'important et de l'ambitieux programme visant à développer l'aquaculture. En ce qui concerne le développement des pêcheries spécifiques et de la campagne de pêche au thon rouge, il faut retenir qu'on

a pêché le total du quota attribué à l'Algérie en 2016 (450 tonnes par onze navires battants pavillon national). De même, notre pays a récupéré un quota de 1.043 tonnes pour la campagne 2017, au lieu des 543 tonnes prévues initialement pour cette année. S'exprimant ensuite, à propos de la réouverture de la pêche au corail, le DG de la pêche et de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a affirmé que le dispositif réglementaire régissant cette activité est «en voie de finalisation». Il indique également qu'il a été procédé à la formation de pas moins 120 plongeurs professionnels dans le domaine de la plongée sous-marine.

### **Un accompagnement juridique et réglementaire**

S'agissant de la campagne de pêche de l'espadon, il fait état de la préparation d'un dispositif relatif à la pêche de cette espèce, dans le cadre de la mise en œuvre des dernières recommandations de l'ICCAT. Ce quota est fixé à 550 tonnes pour l'Algérie en 2017, fait savoir M. Taha Hammouche. Passant ensuite à l'accompagnement juridique et réglementaire des activités de la pêche et de l'aquaculture, le conférencier révèle que les différents textes réglementaires découlant de la loi 01-11, modifiée et complétée, sont en cours d'élaboration, de finalisation et de publication. Ces textes sont relatifs à la gestion des places d'échouage, au contrôle des navires, aux zones d'activité aquacoles, ainsi qu'aux conditions d'exercice de la pêche et aux mesures de gestion des pêcheries. En matière d'accompagnement pour la formation et la recherche, on fera savoir que pas moins de 4.000 attestations et diplômes ont été attribués, et que près de 1.500 attestations ont été délivrées, dans le cadre de la formation à la carte dans les différentes filières de formation consacrées au domaine de la pêche et de l'aquaculture. L'orateur mettra également en avant les

campagnes scientifiques d'évaluation en mer réalisées à travers le bateau scientifique Belkacem Grine, ainsi que le lancement des préparatifs des campagnes d'évaluation des ressources halieutiques pour l'année 2017. Donnant des éléments de réponse sur les prix élevés du poisson, M. Taha Hammouche imputera cette hausse des prix, notamment au déséquilibre entre l'offre et la demande. Il mettra l'accent d'autre part sur le fait que «les réserves des ressources halieutiques dans le bassin méditerranéen sont limitées, et que les 1,2 million de tonnes de ressources sont partagées par 23 pays méditerranéens». Pour arriver au 200.000 tonnes par an, l'orateur met en exergue et insiste sur toute l'importance de développer la filière aquaculture. «Booster l'aquaculture est, explique-t-il, la solution.»

### **Méditerranée : Le défi de l'agriculture numérique**

#### **Source : El Moudjahid**

Le Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes vient de relever avec force arguments l'importance de l'innovation rurale et de la révolution numérique en agriculture. Les modalités de « l'agriculture numérique », entre agriculture de précision, développement d'outils d'aide à la décision, ont été mises en relief.

Cosimo Lacirignola, secrétaire général du CIHEAM, a rappelé la nécessité d'appliquer avec prudence, en Méditerranée, les solutions techniques innovantes, afin d'éviter le développement d'une « agriculture à deux vitesses » ; le numérique pouvant être un accélérateur de fractures. Les experts sont unanimes, la révolution numérique, et son impact sur les pratiques et systèmes agricoles, doit être appréhendée, au Nord comme au Sud de la Méditerranée, dans le cadre d'une démarche

inclusive, et au sein d'un écosystème associant agriculteurs, chercheurs, pouvoirs publics.

A ce sujet, il y a lieu de préciser que le gouvernement algérien, comme l'a relevé à maintes reprises le Premier ministre, redouble d'efforts pour industrialiser dans un premier temps son agriculture, secteur incontournable pour diversifier l'économie nationale, puis pour aller plus tard vers une agriculture numérique. Sans constituer une réponse en soi aux défis auxquels font face les pays de la région, explique le CIHEAM, le numérique peut constituer un atout s'il permet de moderniser le « monde agricole » et d'attirer la jeunesse vers des emplois aujourd'hui désertés, de réduire la pénibilité du travail agricole, d'éviter tout gaspillage. A propos de la création d'emplois, l'on rappelle que pour le cas algérien, l'investissement dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie a constitué environ 51% de la totalité des projets financés en 2016 à l'échelle nationale par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ).

D'autre part, le CIHEAM indique que face à des besoins en compétences numériques en forte croissance, et l'émergence de nouveaux métiers, l'ensemble des participants à ce débat ont appelé à repenser l'offre de formation initiale et professionnelle, et à améliorer l'éducation numérique de base. Cependant l'innovation rurale fait face à l'impératif d'une agriculture-bio, revendiquée par les pays de la région. Pour eux, le « bio » c'est l'avenir. La démarche se fera progressivement. Le modèle méditerranéen est autocentré, axé sur la proximité et non sur les distances.

D'un point de vue environnemental, les pays méditerranéens peuvent se refocaliser sur leur patrimoine génétique, leur biodiversité, et la façon de développer ces ressources locales qui pèchent, un peu,

par le fait qu'elles ne sont pas très productives. Mais aujourd'hui, à travers le monde, les recherches ont abouti à la possibilité d'avoir la double performance : économique et environnementale. C'est l'un des objectifs fixés à long terme d'une agriculture de transition vers une agriculture protectrice des ressources naturelles.

### Prix à l'importation : Tendances disparates

#### Source : El Moudjahid

Les prix à l'importation par l'Algérie durant l'année 2016 ont connu des baisses surtout pour le blé et les viandes contrairement à certains produits d'épicerie et notamment l'ail, qui ont enregistré une augmentation par rapport à 2015, a appris l'APS auprès du ministère du Commerce. Dans la catégorie des céréales, les prix moyens à l'importation ont reculé à 306 dollars/tonne (usd/t) pour le blé dur (-31,1% comparativement à 2015), à 193 usd/t pour le blé tendre (-19,3%) et à 187 usd/t pour le maïs (-5,1%). Concernant la poudre de lait, elle a été importée à 2.321 usd/t (-16,4%). Quant au prix à l'importation du sucre roux, il a été enregistré une augmentation à 419 usd/t (+21%), ainsi que ceux des huiles brutes de soja, de coco, de maïs qui ont enregistré des hausses allant de 0,62% à 16,7%. Concernant les prix des huiles de palme, de tournesol et de sésame, ils ont connu des baisses allant de 0,44% à 28%. Pour la catégorie des produits d'épicerie, une augmentation des prix moyens à l'importation a été observée pour le thé (+7,5%), le lait infantile (+2,8%), les pâtes alimentaires (+2,6%) et les cafés torréfiés (+0,3%). Par contre, les prix à l'importation du triple concentré de tomate ont reculé à 828 usd/t (-27,5%), le double concentré de tomate à 1.323 usd/t (-7,7%), le simple concentré de tomate à 1.103 usd/t (-7,1%), les cafés non torréfiés à 2.177 usd/t (-3,9%) et le riz à 544 usd/t (-0,4%). Mais le prix du sucre blanc a grimpé à 523 usd/t

contre 503 usd/t, soit une augmentation de près de 4% par rapport à 2015. Pour les légumes secs, les prix à l'importation ont haussé pour les pois chiches à 1.440 usd/t (+36,1%) et les lentilles à 1.076 usd/t (+10,4%), contrairement aux pois secs qui ont baissé à 571 usd/t (-18%) et aux haricots secs à 1.091 usd/t (-3%). Quant à l'ail, il a été importé à près de 1.830 usd/t contre 1.190 usd/t, soit une hausse annuelle de l'ordre de 54%. Pour les viandes et poissons, les prix ont reculé pour les viandes bovines réfrigérées (-7,5%) et congelées (-8,4%), les viandes ovines réfrigérées (-9%) et congelées (-14%) et les poissons congelés (-2%). Par ailleurs, pour le ciment, son prix moyen a baissé à 64 usd/t contre 72 usd/t en 2015 (-11,1%).

Les principaux pays fournisseurs de l'Algérie en poudre de lait en 2016 ont été au nombre de 16 dont les 5 premiers sont la Nouvelle-Zélande (42,7% des importations globales algériennes), France (16,3%), Argentine (10,8%), Pologne (7,8%) et Uruguay (6,5%). Pour les huiles alimentaires brutes, la quasi-totalité des quantités importées a été réalisée par 6 principaux opérateurs dont une société privée qui demeure en première position avec 56,7% de la quantité totale importée.

En matière d'importation de sucre roux, cette même société privée est demeurée dominante en ayant assuré 81% du total importé, suivi d'un autre opérateur qui a assuré 7,5% des importations globales. Quant au sucre blanc, il est à noter que près de 65% de la totalité des quantités importées ont été réalisées par 10 entreprises dont l'une d'elles a assuré plus de 30% des quantités importées. Concernant le café non torréfié, les principaux importateurs ont été au nombre de 7 avec 34,53% du total des importations.

## **Bananes et pommes : plus de 193 millions de dollars d'importations**

En ce qui concerne les fruits frais, il a été importé pour 142,3 millions usd de bananes durant l'année 2016 (contre 182,2 millions usd en 2015), et pour 51,1 millions usd de pommes (contre 99,5 millions usd). Concernant les fruits secs, la facture a été de 35,7 millions usd pour les amandes (contre 40,8 millions usd), de 19,3 millions usd de raisins secs (contre 24,7 millions usd) et de 5,5 millions usd d'abricots secs (contre 6,06 millions usd) et celle des pruneaux secs de 11,36 millions usd (contre 10,6 millions en usd). Il est, par ailleurs, constaté que la facture de l'ail importé est passée à près de 22 millions usd (contre 15,8 millions usd) en dépit de la baisse des quantités importées.

## Généralisation du paiement électronique : Effective dans les 18 prochains mois

**Source : Le Soir d'Algérie**

La généralisation du système de paiement électronique à l'ensemble des banques publiques et privées sera effective dans les 18 prochains mois «au maximum», a signalé hier le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, qui a mis en relief l'effort en matière de modernisation que déploie aujourd'hui le secteur bancaire dans la modernisation de ses systèmes de paiement.

«Les systèmes de paiement électronique seront pour la totalité des banques opérationnels au maximum dans 18 mois», a en effet indiqué le ministre à l'occasion de la cérémonie de signature d'une convention-cadre entre la Banque nationale d'Algérie (BNA) et le groupe Sonelgaz, pour le paiement via carte CIB (carte interbancaire) des factures d'électricité et de gaz.

Cette cérémonie qui a eu lieu à Alger, en présence du ministre de l'Énergie, Noureddine Bouterfa, et du P-dg de Sonelgaz, Mustapha Guitouni, ainsi que le ministre délégué chargé de l'Économie numérique, Mouatasssem Boudiaf, estime Baba Ammi, «forte en symboles en ce qu'elle consacre dans les faits le lancement effectif du paiement électronique pour le groupe Sonelgaz». Avec ce que cela implique comme «facilités, gain de temps mais aussi comme efficacité en termes de suivi et de contrôle aussi bien pour l'entreprise que pour les consommateurs au nombre de 9 millions à pouvoir utiliser cette facilité de paiement».

Selon le P-dg de la BNA, Achour Abboud, tous les abonnés de la Sonelgaz «quelle que soit leur domiciliation, à la BNA ou ailleurs, pourront grâce à leurs cartes Cib régler leurs factures via le net». Pour ce faire, quatre portails de paiement en ligne ont été mis en place par les ingénieurs du groupe Sonelgaz qui ont travaillé à ce processus. Lequel, a indiqué Mustapha Guitouni, permettra «aux détenteurs des cartes Cib de s'acquitter de leurs factures en ligne sur des portails web totalement sécurisés et accessibles 24h/24 et 7jours/7».

Cette formule de paiement en ligne, a-t-il ajouté, permettra aussi aux citoyens d'économiser «du temps et de l'énergie en évitant tous les inconvénients que génèrent les déplacements». En plus d'être rapide et fiable, le paiement électronique est, de l'avis du P-dg de Sonelgaz, un véritable «atout commercial», encourageant l'ensemble des clients du groupe à l'adopter. Car, l'acquiescement des factures par voie électronique «aura des répercussions bénéfiques sur le gain des ressources, la fiabilité des transactions et la satisfaction de la clientèle».

Tout en se félicitant de ce «pas très important» dans le processus de modernisation des moyens de paiement, le ministre de l'Énergie a plaidé pour sa généralisation par delà le secteur bancaire, au secteur de la poste dont les clients représentent le gros des abonnés de la Sonelgaz. Il s'est réjoui que ce système ait été mis en place «sans que le citoyen ait eu à déboursier un dinar de plus», mettant en avant la capacité de l'Etat à offrir ce moyen de paiement «en tous points du territoire gratuitement». «Il s'agit d'une avancée importante pour les usagers et les entreprises, qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche graduelle et maîtrisée de généralisation des moyens de paiement modernes», a pour sa part souligné le ministre des Finances, Baba Ammi.

## **COMMERCE**

### Paiement électronique des factures : Sonelgaz lance le service

**Source : El Moudjahid**

Une convention cadre de partenariat a été signée, hier à l'hôtel El Aurassi (Alger), entre Sonelgaz et la Banque nationale d'Algérie (BNA).

Cette convention porte sur le lancement du paiement électronique des factures par terminal de paiement électronique (TPE) et par le mode e-paiement sur le site Web des sociétés de distribution, filiales de Sonelgaz. La cérémonie de signature s'est déroulée, en présence des ministres de l'Énergie, M. Noureddine Boutarfa, des Finances, M. Hadji Baba Ammi et le ministre délégué chargé de l'Économie numérique et de la modernisation des systèmes financiers, Mouatasssem Boudiaf. S'exprimant en marge de l'événement les ministres ont affiché leur pleine satisfaction quant à la signature de cette convention-cadre qui permettra, selon eux, à ses

abonnés de régler leurs factures d'énergie instantanément et en toute facilité et dans un environnement sécurisé. Intervenant à l'occasion, Noureddine Boutarfa a indiqué que la signature de cette convention constitue un « pas exceptionnel, comme elle confirme que les institutions concernées ont déployé d'énormes efforts pour concrétiser ce projet porteur pour l'économie nationale ».

Il a ajouté : « Nous sommes arrivés à cette étape, car il y a un climat favorable qui s'est installé. Aussi c'est la volonté de Sonelgaz de développer le monde des transactions électroniques et d'améliorer ses services vis-à-vis ses clients ». S'adressant aux participants, le ministre leur a demandé de continuer sur cette lancée afin d'améliorer leurs services ainsi que d'élargir cette opération avec d'autres institutions financières, notamment avec la poste, tout en faisant savoir que le paiement électronique va se faire gratuitement. De son côté, Hadji Baba Ammi a salué également les efforts déployés par le gouverneur de la Banque d'Algérie pour la réussite et le lancement de cette opération « e-paiement ». Il dira dans ce sens que « cette opération constitue un moyen très important et efficace pour le contrôle aussi bien pour l'entreprise que pour le consommateur qui seront au nombre de 9.000 abonnés », avant d'ajouter ensuite que « ces travaux ont concerné non seulement la mise en place de l'architecture globale de paiement électronique mais également la définition en concertation avec l'entreprise Sonelgaz des procédures les plus sûres pour l'utilisation des moyens électroniques et des services à distance en faveur de ses abonnés ». Et de poursuivre, « cette convention est une avancée importante pour les usagers et les entreprises qui vont s'inscrire dans le cadre de cette démarche graduelle et maîtrisée par l'utilisation des moyens modernes ».

Pour sa part, Mouatassem Boudiaf a qualifié l'accord de « fierté pour l'Algérie », tout en annonçant dans le même ordre d'idée, l'organisation prochainement des campagnes pour sensibiliser les citoyens sur l'importance du paiement électronique. Par ailleurs, dans un communiqué, dont une copie nous a été remise, l'entreprise publique Sonelgaz a souligné que ces modes de paiement seront possibles pour les clients des sociétés de distribution détenteurs de carte interbancaire (CIB). Outre le paiement au niveau de toutes les agences d'Algérie Poste, Sonelgaz avait déjà lancé le service de consultation des factures via Internet, et celui permettant aux PME d'introduire en ligne leurs demandes de raccordement en électricité et/ou gaz. Parmi les actions destinées à moderniser ses prestations, la compagnie publique avait lancé également le programme d'installation des « compteurs électriques intelligents » permettant la relève à distance des index de consommation moyen et basse tensions avec une technologie qui présente l'avantage d'éviter toutes les difficultés ou erreurs de relève.

### [Vitrages des rames de tramway : CITAL annonce la fabrication en Algérie](#)

#### **Source : Transaction d'Algérie**

CITAL, EPE d'assemblage et de maintenance des matériels roulants ferroviaires, annonce la localisation de la fabrication des vitrages des rames de tramway en Algérie à la ville d'Annaba. C'est après des tests concluants effectués par le Laboratoire d'Elaboration et d'Analyse des Matériaux (LEAM) de l'université de Badji Mokhtar à Annaba, faculté des Sciences, département de Physique, que l'entreprise SARL El-Kods a été certifiée conforme aux exigences CITAL.

Dans ce cadre, une expertise a été faite conformément au cahier des charges fournis par le fabricant et répondant aux critères fixés par la norme AFNOR. Le vitrage fabriqué par notre sous-traitant SARL El-Kods peut être « utilisé dans le transport public sans aucun danger potentiel et roulant à grande vitesse, les conditions de découpe et d'assemblage du feuilleté répondent à la norme standard de fabrication et les équipements de traitement thermique répondent aux exigences de la norme de fabrication des produits viscoélastiques » a indiqué le rapport d'analyse. Dans ce même rapport, le laboratoire universitaire a précisé que les études ont été établies sur plusieurs prélèvements périodiques des lots d'échantillons à expertiser suite à des visites inopinées sur le site de fabrication du verre. Cette phase d'intégration locale marque la fin de l'importation en devise de la pièce de rechange en matière de vitrage des rames. « Nous sommes doublement satisfaits par cette homologation, car notre sous-traitant a été à la hauteur de nos attentes, mais nous sommes également satisfaits du travail accompli par le groupe mixte d'équipes Supply Chain, Industrialisation et Qualité de CITAL qui ont réussi à accompagner l'entreprise El-Kods pour monter en puissance. » a déclaré le directeur de l'usine et de l'intégration locale Pietro SILVESTRO. Prochainement une deuxième entreprise locale dans le même secteur sera à son tour homologuée afin de renforcer le panel des sous-traitants du vitrage. CITAL a mis en place les moyens humains et techniques nécessaires pour accompagner et qualifier graduellement ces deux entreprises. Ce programme a été réalisé grâce à la volonté de ces PME locales qui se sont pleinement investies pour devenir une véritable organisation industrielle, en intégrant un système qualité supporté et audité par les ingénieurs qualifiés de CITAL.

### Des investissements lourds pour faire d'Annaba un pôle d'excellence de la sidérurgie

**Source : Maghreb Emergent**

La wilaya d'Annaba ambitionne à travers des investissements dans les industries lourdes en sidérurgie engagés et projetés de devenir un pôle d'excellence de la sidérurgie, a déclaré dimanche à l'APS le wali, Youcef Chorfa à la veille de l'ouverture lundi des travaux de la 20ème session de la tripartite.

Parallèlement aux investissements publics visant la réhabilitation et la modernisation du complexe sidérurgique El Hadjar pour en porter la production annuelle à 1,2 million tonnes d'acier liquide à horizon 2017-2018, Annaba a connu l'entrée en activité de l'usine de sidérurgie du groupe industriel privé Attia avec une capacité de production annuelle de 1,2 million tonnes produits ferreux divers, a souligné le chef de l'exécutif local qui a porté l'accent sur le caractère complémentaire des deux secteurs public et privé pour le développement et la diversification économique.

Cette usine érigée par ce groupe dans la région de Derradji dans la commune de Sidi Amar assure actuellement le recyclage des déchets ferreux comme matière première et dispose de quatre unités sidérurgiques dont seul le laminoir est opérationnel avec une capacité de 400.000 tonnes/an.

L'aciérie du même groupe entrera en phase productive en "août prochain" avec une production d'environ 600.000 tonnes d'acier liquide tandis que les deux autres unités à oxygène et de laminage à chaud seront

opérationnelles "dans un proche avenir" pour produire le rond à béton.

Bâti sur un terrain de 20 hectares, cette usine équipée d'installations sidérurgiques modernes génère 1000 emplois directs et indirects, a-t-on indiqué.

Cette base industrielle est appelée à se renforcer par la concrétisation de deux autres projets dans la nouvelle zone industrielle de Berrahal pour la fabrication des rails pour voies ferrées (2,4 millions tonnes/an) et des tubes sans soudure (2,1 millions tonnes/an).

Ces investissements également engagés dans les activités pharmaceutiques seront la locomotive pour le développement d'autres activités "satellitaires" de sous-traitance à assurer par les petites et moyennes entreprises, relève-t-on.